

## La RTBF sanctionnée pour la gaffe de Simons

### RÉGULATION

**A**ffaire Alain Simons, suite et fin. Le CSA, l'organisme chargé de contrôler les médias en Fédération Wallonie-Bruxelles a finalement décidé de sanctionner la RTBF. En novembre dernier, l'animateur de la tranche matinale de Vivacité Charleroi avait invité les auditeurs à « *prendre leurs précautions* » en raison de la présence de gitans dans la région. Le Collège a considéré que « *l'on se trouve bien face à une incitation à adopter un comportement différencié et, partant, discriminatoire, à l'égard de personnes identifiées par leur appartenance ethnique* ». Il en a conclu que le grief était bien établi.

La décision du CSA a été résumée dans un bref communiqué qui devra être lu, dans son intégralité, dans le programme « Charleroi matin », après les journaux parlés de 6h30 et 7h30 du lundi 19 juin au dimanche 25 juin. Le communiqué devra aussi être affiché de manière ininterrompue sur la page d'accueil du site internet de Vivacité Charleroi durant la même période.

Ce jugement est particulièrement fort et symbolique. « *Lire le communiqué prend 35 secondes, multipliées par quatorze fois. C'est très long pour le média radio* », glisse un observateur bien placé qui juge la décision « *lourde* ». Le CSA tient à en faire un cas d'école. L'organisme n'a pas suivi l'argumentaire de la RTBF qui, tout en reconnaissant la gravité des propos, avait argumenté qu'il ne s'agissait pas d'une incitation à la discrimination car, selon elle, « *cette infraction nécessite un élément intentionnel que l'on ne peut prêter à Alain Simons* ». Le CSA se veut intransigeant : « *à l'égard du public, un discours incitant à la haine ou à la discrimination, dénué d'une volonté particulière de nuire, produit exactement les mêmes effets qu'un discours incitant à la haine ou à la discrimination procédant d'une volonté particulière de nuire.* »

La RTBF prend acte de la décision et va la notifier à son conseil d'administration qui décidera dans les prochains jours s'il souhaite faire appel. ■

M. BÉ